

Préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA)

Présentation

L'Institut d'études judiciaires (IEJ) de Grenoble propose une préparation destinée à parfaire les connaissances des étudiants dans les matières qu'ils devront présenter à l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). Elle offre, pour cela, des méthodes adaptées aux différentes épreuves.

Chiffres clés

La réussite 2020 en chiffres :

- 175 candidats
- 69 admis
- 90% des admis ont suivi la préparation de l'IEJ

Admission

Cette préparation s'adresse plus particulièrement aux étudiants actuellement inscrits en première année de master en droit ou déjà titulaires de ce diplôme. Elle concerne également les titulaires d'un des diplômes prévus au 2 de l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971 (renvoi à l'arrêté du 25 novembre 1998).

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble, [rubrique CRFPA](#).

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Maître de conférences en droit privé Milleville Sébastien
Sebastien.Milleville@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 57 42

Secrétariat de scolarité

Scolarité de la préparation CRFPA
droit-crfpa@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 74 32 40

Programme

La préparation aux épreuves écrites (admissibilité) :

- Préparation à la note de synthèse : ce module de formation comprend des séances de méthodologie, 5 devoirs d'entraînement et les séances de correction dédiées.
- Préparation aux autres épreuves écrites : droit des obligations, épreuve de spécialité, épreuve de procédure. Chacune de ces 3 épreuves fait l'objet de modules de formation distincts qui comprennent des séances d'actualisation et d'approfondissement et au moins 2 devoirs d'entraînement.
- Un examen blanc pour les épreuves écrites d'admissibilité est organisé dans le courant du mois de juin.

La préparation aux épreuves orales (admission) :

- Préparation à l'épreuve d'exposé discussion : ce module de formation comprend un enseignement relatif aux libertés et aux droits fondamentaux, des séances de méthodologie et de mise en situation. Des séances d'entraînement spécifiques sont organisées pour les personnes admissibles après les résultats des épreuves écrites.
- Préparation à l'épreuve de langue étrangère : des enseignements d'anglais sont dispensés et un examen blanc est organisé.